

Transports Canada

Rencontre de l'Association Canadienne de L'industrie des Explosifs (ACIE)

le 18 novembre, 2021

Mila Risco

Direction des cadres réglementaires et de l'engagement international

David Cotsman

Direction de la recherche et de l'analyse de la sécurité



Transport
Canada

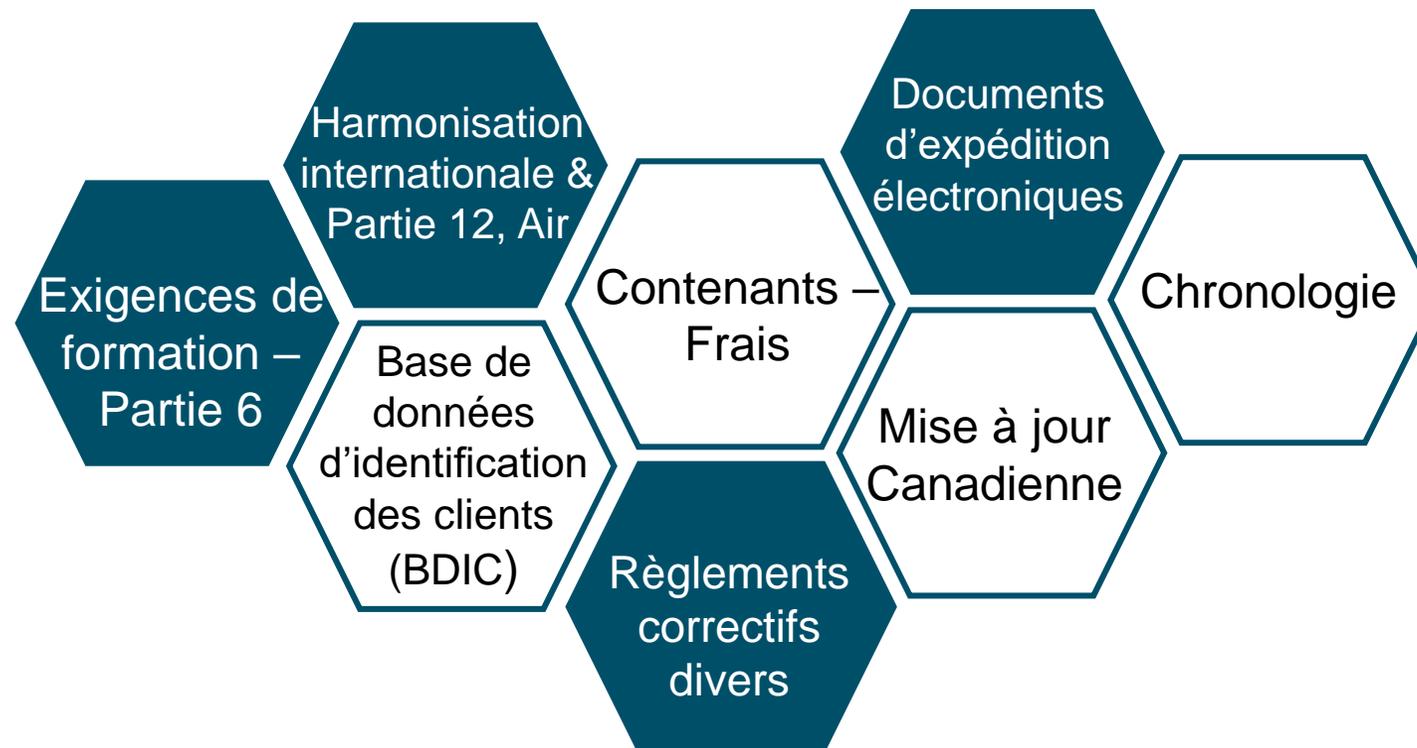
Transports
Canada

Canada

Mise à jour sur les initiatives réglementaires

Aperçu

Développement réglementaire du transport des marchandises dangereuses (TMD) en cours



Exigences de Formation – Partie 6

But

Clarifier les exigences de formation existantes dans le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* (RTMD) en adoptant une approche de formation et d'évaluation axées sur les compétences (FEAC).

Principaux changements

- Adoption d'une approche de formation et d'évaluation axées sur les compétences
- Élaboration de la norme de l'*Office des normes générales du Canada* (ONGC) « Formation, évaluation et compétence en matière de transport de marchandises dangereuses »

Progrès à ce jour

- La norme de l'ONGC a été publiée en novembre 2020
- Le texte réglementaire a été finalisé pour la *Gazette du Canada*, partie I (GCI)
- Documents d'orientation à publier sur le Web développés par la Direction des cadres réglementaires et de l'engagement international (CREI) de la DGTMD

Prochaines étapes

- Pré-publication dans la GCI prévue pour l'automne 2021
- Documents d'orientation à approuver par la Direction de la conformité et l'intervention avant la consultation avec le Comité consultatif sur la politique générale (CCPG)

Harmonisation internationale & Partie 12, Air

But

Moderniser les exigences nationales désuètes pour le transport aérien de marchandises dangereuses (MD) et harmoniser le RTMD avec les mises à jour des codes internationaux.

Principaux changements

- Harmoniser le RTMD avec la 22e édition des Recommandations des Nations Unies (ONU) et les dernières modifications du Code maritime international des marchandises dangereuses
- Harmoniser avec le *United States (U.S.) Title 49 Code of Federal Regulations*
- Moderniser les dispositions relatives au transport des MD par voie aérienne

Progrès à ce jour

- Trois (3) phases de consultations pour définir la réglementation
- Un soutien unanime a été reçu des membres du CCPG à l'été 2020
- L'élaboration de la politique est terminée et l'élaboration de la réglementation est bien avancée

Prochaines étapes

- Finaliser l'ébauche du texte réglementaire
- Pré-publication dans GCI prévue pour le printemps 2022

Base de données d'identification des clients (BDIC)

But

Créer un inventaire précis et fiable des entités réglementées et des sites où les MD sont manutentionnées, présentées au transport, transportées ou importées au Canada.

Principaux changements

- Construire et mettre en œuvre un inventaire cohérent des sites de TMD au Canada

Progrès à ce jour

- L'élaboration de la politique est terminée
- La solution numérique est en cours de développement
- La modification législative est en cours d'élaboration
- L'élaboration de la réglementation avance bien (Triage approuvé, résumé de l'étude de la réglementation (RER) en cours d'élaboration, rédaction de la réglementation terminée)

Prochaines étapes

- Pré-publication dans la GCI prévue pour le printemps 2022
- Tester la BDIC avec l'industrie dans le but d'obtenir de la rétroaction
- Élaboration de documents d'orientation et d'activités de sensibilisation

Contenants - Frais

But

Introduire de nouveaux frais et de nouvelles normes de service pour le programme d'enregistrement des installations de contenants du TMD.

Principaux changements

- Facturer des frais pour les certificats d'enregistrement pour les personnes qui fabriquent, vendent, requalifient et conçoivent des contenants
- Mettre en œuvre une nouvelle norme de service pour le programme d'enregistrement des installations de contenants

Progrès à ce jour

- De multiples consultations ont eu lieu, dont une présentation au CCPG en mai 2021 et des webinaires avec les intervenants en juin 2021
- L'élaboration de la réglementation est bien avancée
- La première ébauche du texte réglementaire est en cours d'élaboration

Prochaines étapes

- Pré-publication dans la GCI prévue pour le printemps 2022
- Développer des solutions numériques permettant aux intervenants de soumettre des candidatures
- Planifier l'élaboration de documents d'orientation et d'activités de sensibilisation

Règlements correctifs divers (RCD)

But

Proposer des changements administratifs au RTMD

Principaux changements

- Mettre à jour le RTMD avec la terminologie de la *Loi de 2009 sur le transport des marchandises dangereuses* (LTMD) (p. ex. permis vs certificat)
- Autres changements administratifs (p. ex. harmoniser l'anglais et le français, mettre à jour les références, éliminer les dispositions désuètes et corriger les erreurs grammaticales)

Progrès à ce jour

- Exemption de la GCI confirmée par le Secrétariat du conseil du trésor du Canada (SCT)
- Instructions de rédaction terminées
- Triage approuvé

Prochaines étapes

- Finaliser le RER
- Publication dans la *Gazette du Canada*, partie II (GCII) prévue pour le printemps 2022

Mise à jour Canadienne

But

Proposer des mises à jour nationales afin de s'harmoniser sur les nouvelles pratiques de l'industrie et réduire le fardeau administratif

Principaux changements

- Mettre à jour les exigences relatives aux wagons-tampons pour s'harmoniser avec les États-Unis
- Introduire la logistique inverse au Canada
- Éliminer 31 certificats d'équivalence (bouteille à gaz, agent de la paix, résidus dans les grands contenants pour vrac (GRV))
- Abroger les exigences réglementaires relatives à la partie 16, Inspecteurs

Progrès à ce jour

- Instructions de rédaction terminées
- Triage et analyse de coûts et avantages (ACA) initiés

Prochaines étapes

- Prépublication dans la CGI prévue pour l'automne 2022

Documents d'expédition électroniques

But

Évaluer la faisabilité des documents d'expédition électroniques dans lesquels les entreprises sont autorisées à utiliser des documents d'expédition électroniques à la place des documents d'expédition papier

La proposition

- Évaluer les impacts sur la sécurité de l'autorisation des documents d'expédition électroniques
 - Certificats d'équivalence délivrés aux entreprises prêtes à mettre en œuvre le document électronique;
 - Etudes confiées à des entreprises externes;
 - Mobilisation continue avec les intervenants.

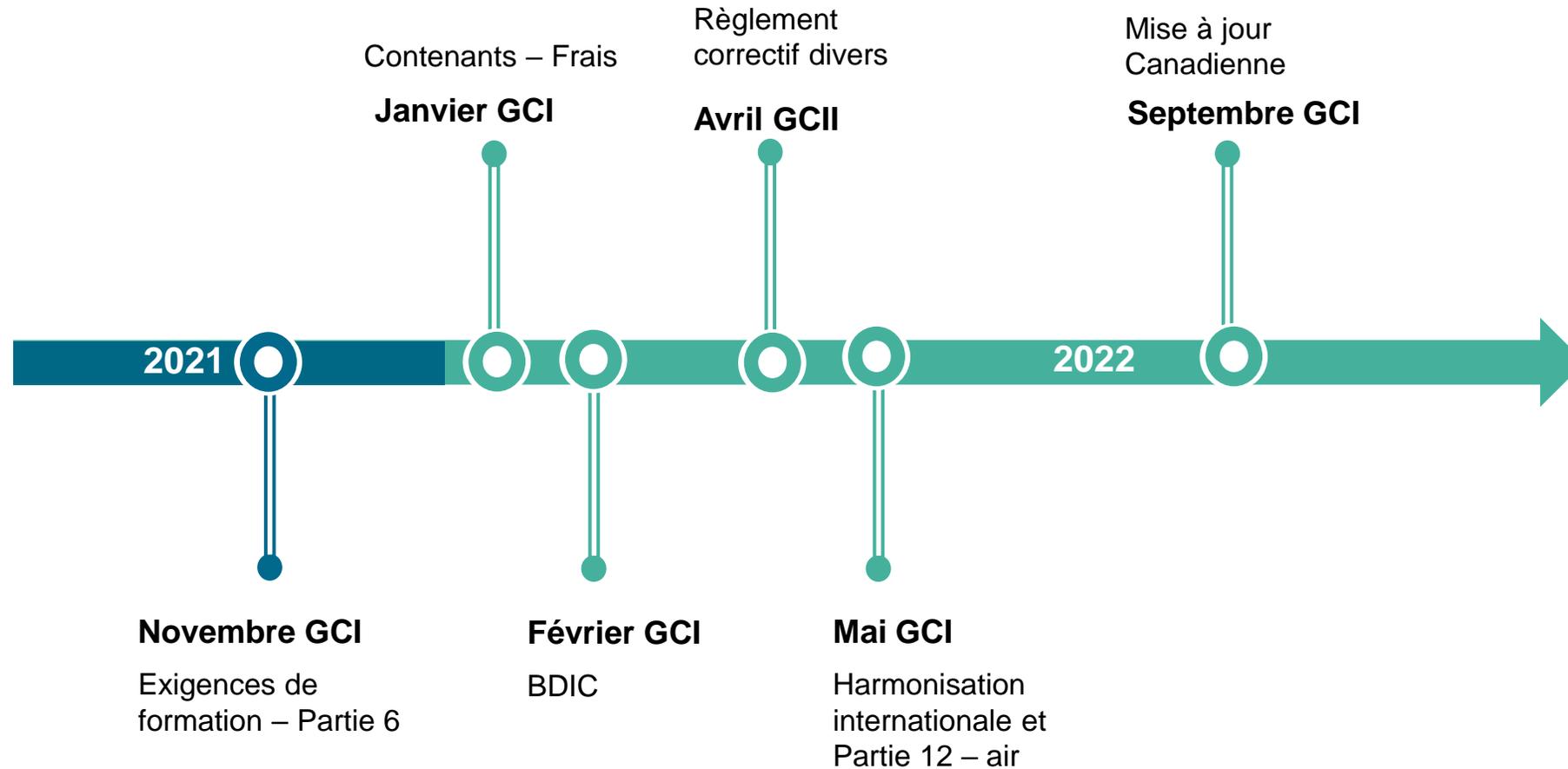
Progrès à date

- Certains transporteurs participent au projet pilote (trois (3) transporteurs ferroviaires et trois (3) transporteurs routiers)
- Une étude sur la disponibilité opérationnelle de l'industrie canadienne du camionnage pour les documents d'expédition électroniques est en cours
- Une étude sur l'utilisation en Europe des documents d'expédition électroniques est en cours

Prochaines étapes

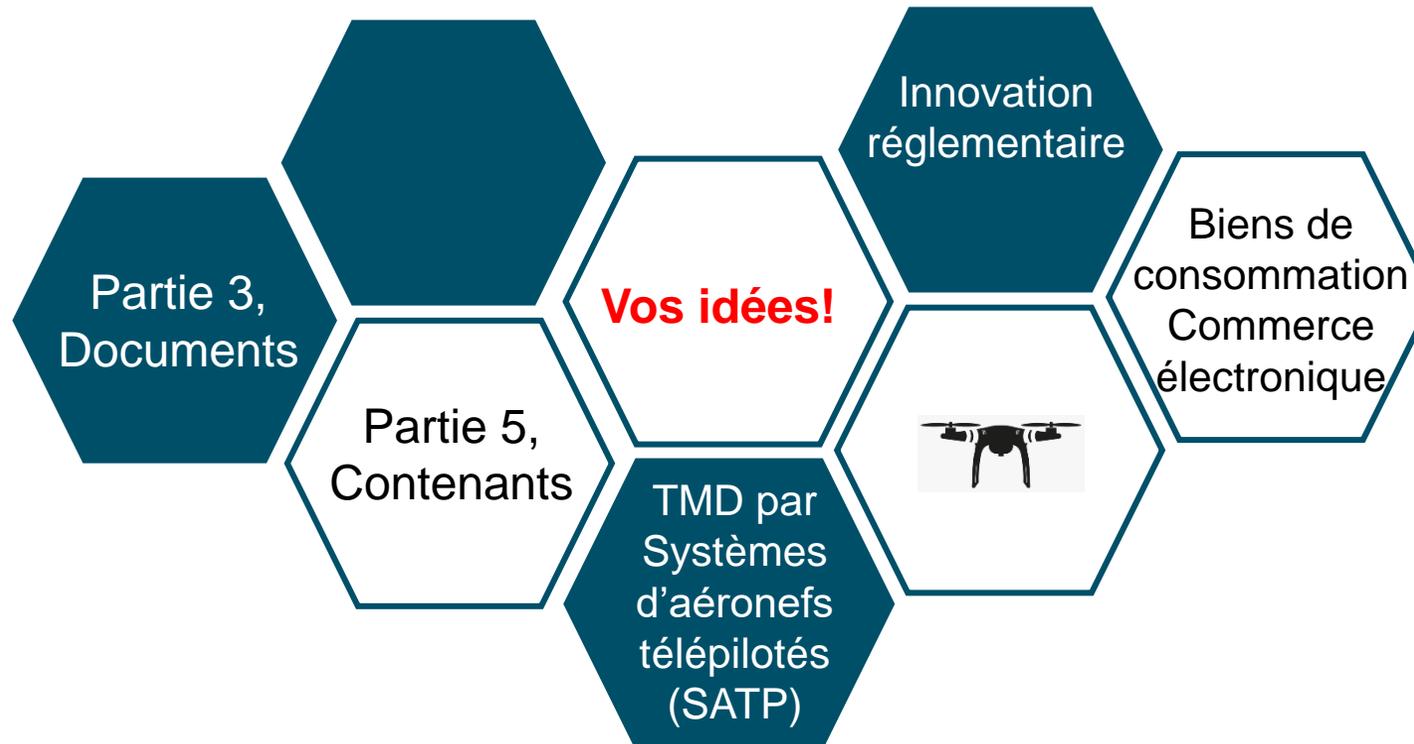
- Des simulations sont prévues pour les modes ferroviaire et routier
- Les résultats préliminaires seront présentés au CCPG à l'hiver 2022
- Finaliser le rapport avec des recommandations au printemps 2022

Chronologie



Priorités à long terme

Initiatives de la DGTMD prévues au delà de 2023



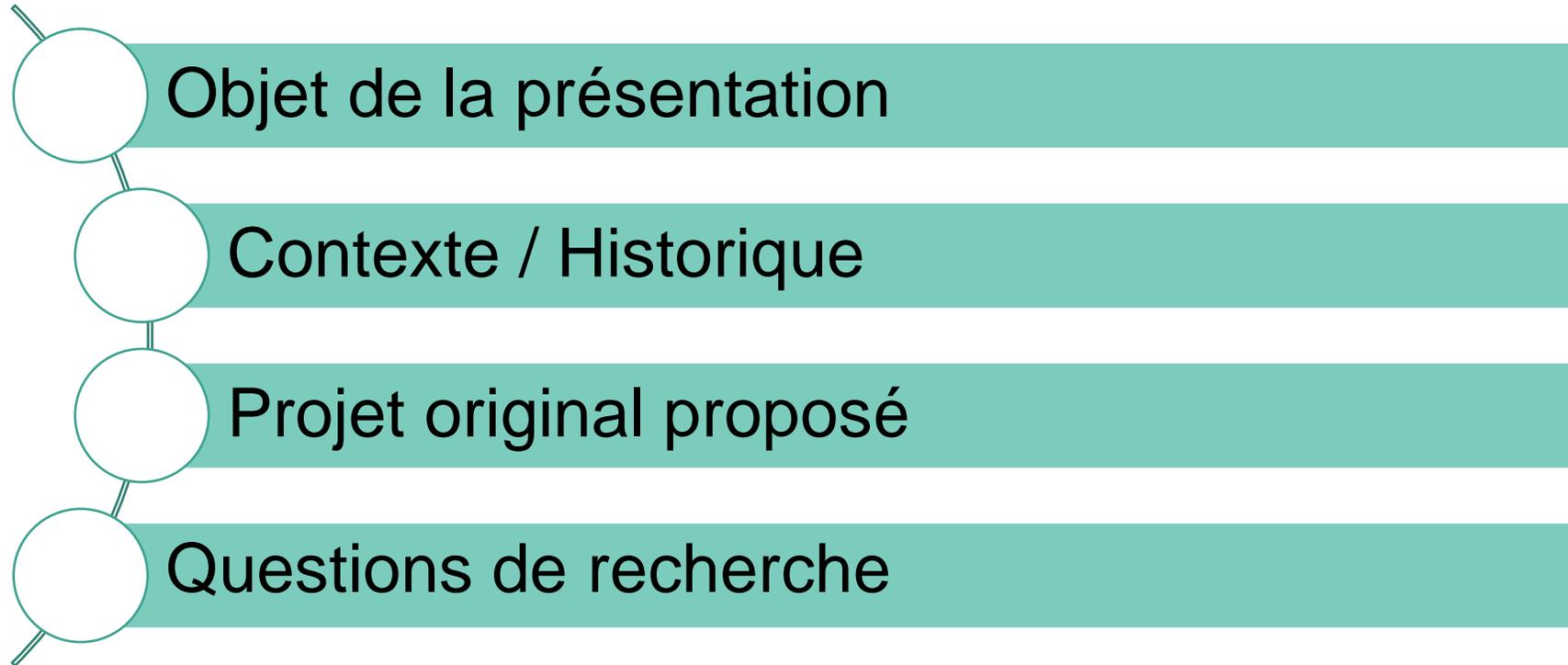
Contacts

Direction générale des cadres réglementaires et de l'engagement international (RFIE)

TC.TDGRegulatoryProposal-TMDPropositionReglementaire.TC@tc.gc.ca

Besoins en matière de recherche sur le TMD

Aperçu



Objet de la présentation

Recherche d'un feedback du CEAEC sur un projet de recherche potentiel lié à l'emballage des explosifs

Engager une discussion ouverte et à une séance de remue-méninges à la fin de la présentation

Contexte / Historique

Proposé initialement lors du Symposium de recherche TMD en 2019

Proposé par les Services d'ingénierie du TMD avec le soutien du CEAEC

Contexte / Historique - à partir du Symposium

Les petits emballages utilisés pour les explosifs de classe 1 sont généralement éliminés dans une fosse d'incinération

L'industrie s'efforce de trouver des moyens plus durables d'éliminer les emballages d'explosifs

L'objectif est d'étendre les projets pilotes actuels de l'industrie afin d'améliorer le cycle de vie global des emballages d'explosifs

CAN/CGSB-43.151-2019

4.3 Réutilisation d'emballages autres que des GRV ou des citernes routières ou citernes mobiles

- 4.3.1 Il est interdit d'utiliser un emballage, autre qu'un GRV, une citerne routière ou citerne mobile s'il n'a pas été approuvé pour réutilisation en vertu de la Loi sur les explosifs ou du Règlement sur les explosifs, 2013

Règlement de 2013 sur les explosifs

Réutilisation des emballages

224 (1) L'utilisateur veille à ce que l'emballage ou le contenant d'explosifs industriels ne soit pas réutilisé à moins que les exigences ci-après soient respectées :

- a) l'emballage ou le contenant est en bon état;
- b) il ne contient pas de résidus d'explosif;
- c) il est réutilisé uniquement pour le même type d'explosif qu'il contenait précédemment;
- d) les renseignements sur l'emballage ou le contenant demeurent exacts.

Règlement de 2013 sur les explosifs (suite)

Emballage — explosif à base de nitroglycérine

224 (2) L'utilisateur veille à ce que l'emballage ou le contenant ayant servi à contenir un explosif à base de nitroglycérine ou tout autre explosif fabriqué à partir d'un explosif liquide soit détruit (par exemple, par sectionnement de l'emballage ou du contenant) dès que possible après que l'emballage ou le contenant a été vidé.

Emballage en mauvais état

224 (3) L'utilisateur veille à ce que tout emballage ou tout contenant qui, une fois vidé, est en mauvais état soit détruit (par exemple, par sectionnement de l'emballage ou du contenant) dès que possible.

Projet original proposé

La déchiqueteuse a été présentée comme une alternative à la fosse d'incinération.

➤ Comment le tri et la ségrégation des emballages " propres " ont-ils été gérés?

ÉTAT ACTUEL – DÉCHIQUETEUSE



| DÉCHIQUETEUSE vs FOSSE DE BRÛLAGE | |
|--|---|
| AVANTAGES - DÉCHIQUETEUSE | INCONVÉNIENTS - DÉCHIQUETEUSE |
| <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la pollution de l'air • Réduction des plaintes de voisins (pas de flamme nue) • Possibilité de recycler le carton • Aucun permis supplémentaire requis • Pas de gestion/élimination des cendres | <ul style="list-style-type: none"> • Coûts d'immobilisations (moins de 10 000 \$) • Ne peut pas tout déchiqueter • Augmentation des coûts de main-d'oeuvre • Gestion des critères de contrôle et de séparation « propre » |

RDIM: 14893795 / SOEID: 14979974 8

ÉTAT ACTUEL – DÉCHIQUETEUSE



- Approbation de principe obtenue auprès de RNCan pour la mise en œuvre d'un projet pilote de déchiqueteuse en octobre 2016
- Principales préoccupations :
 - emplacement de la déchiqueteuse en cas d'incident;
 - procédure de contrôle « propre », afin de s'assurer qu'aucun explosif n'est accidentellement laissé dans des boîtes;
 - conformité continue à toutes les lois et tous les règlements applicables au projet pilote.

RDIM: 14893795 / SOEID: 14979974 9

Projet original proposé

- Développer des critères, ainsi que des procédures de tri et de ségrégation, pour déterminer si les déchets broyés sont propres, c'est-à-dire s'ils ne contiennent pas (ou peu) de résidus explosifs. Ces critères et procédures peuvent être validés par des tests.
- Évaluer les utilisations potentielles des déchets broyés, en particulier lorsqu'il s'avère qu'ils contiennent des résidus d'explosifs. Par exemple, des limitations de résidus et des preuves de concept pourraient être développées pour utiliser les déchets déchetés comme rembourrage dans d'autres emballages d'explosifs.

Questions de recherche

Questions clés pour la discussion et le retour d'information :

- Quels sont les obstacles qui empêchent les utilisateurs finaux de détourner les emballages usagés des fosses d'incinération vers des options plus respectueuses de l'environnement ?
- Y a-t-il des obstacles réglementaires ? Des défis technologiques ? Des obstacles pratiques ? Des obstacles liés aux coûts ?
- Quelles sont les préoccupations des recycleurs et des décharges ?
- Comment la recherche peut-elle aider à relever les défis ?
- Quels travaux ont déjà été réalisés ou explorés ?

Questions de recherche (suite)

- Comment déterminer qu'il n'y a pas de résidu ?
- Que signifie "aucun résidu" ?
- Comment séparer les emballages propres des emballages contaminés ?
- Comment appliquer cela aux emballages de différents types d'explosifs (par exemple, les explosifs fabriqués à partir d'explosifs liquides) ?
- Y a-t-il des scénarios spécifiques sur lesquels nous devrions nous concentrer ?

Comment un projet de recherche pourrait-il aborder cette question, à quoi ressemblerait-il ?

Objectifs

Définition de la portée d'un projet qui répond aux besoins de l'industrie et qui est pertinent pour le TMD et RNCAN

- Comprendre comment les résultats de la recherche seront utilisés (recherche avec un objectif concret)
- S'informer de toute nouvelle mise à jour/développement ayant un impact sur cette recherche

Rechercher l'engagement de l'industrie à participer à un projet

- Expertise
- Connaissance de l'industrie
- Matériaux à tester ou à analyser si nécessaire

Contact

Direction de la recherche et de l'analyse de la sécurité (SRA)

TC.TDGScientificResearch-RecherchescientifiqueTMD.TC@tc.gc.ca

Questions